

## RÈGLEMENT DU CONCOURS UNISTRAPASS BACHELOR 2025

Le présent règlement s'applique à une admission sur titre à un programme de l'EM Strasbourg Business School. Il permet une entrée en première année du Bachelor Affaires Internationales. Cette admission est ouverte aux bacheliers en réorientation sur le campus de l'Université de Strasbourg et étant âgés de moins de 26 ans au moment de l'inscription.

Dès son inscription, le candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Tout manquement au règlement pourra entraîner la nullité de la candidature.

### Conditions d'admission en Bachelor Affaires Internationales et dispositions générales

Le concours Unistrapass est ouvert aux candidats titulaires à la rentrée 2025 d'un baccalauréat, inscrits à l'Université de Strasbourg et âgés de moins de 26 ans au moment de l'inscription.

Il est dédié à des réorientations post-bac internes à l'Université de Strasbourg.

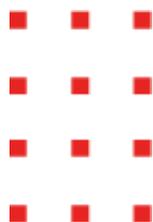
Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement pour leur concours.

- **Calendrier d'inscription (sous réserve de modification)**

Ouverture des inscriptions	12 septembre 2025
Clôture des inscriptions	25 septembre
Résultats d'admission	Sous 3 jours après le passage des épreuves

- **Modalités d'inscription au concours**

La candidature s'effectue obligatoirement en ligne sur le site de l'EM Strasbourg Business School.



Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas d'erreur, le candidat s'expose à des conséquences pouvant aller jusqu'à la nullité et la perte de sa candidature.

Il est demandé au candidat de porter la plus grande attention aux informations saisies et de fournir l'intégralité des pièces justificatives demandées.

- **Paiement des droits d'inscription**

L'inscription au concours est subordonnée à un paiement de 50€.

L'inscription est gratuite pour les étudiants boursiers. Le candidat devra présenter un justificatif de bourse pour bénéficier de l'exonération des frais de concours.

Le règlement des frais d'inscription peut se faire uniquement par paiement sécurisé en ligne depuis l'espace candidat.

Si le dossier du candidat n'a pas encore été instruit, conformément à la loi française, le candidat dispose d'un délai de quatorze jours à partir de la date de validation de son paiement pour se rétracter et obtenir le remboursement des droits de concours. Pour se rétracter, le candidat doit en faire la demande à [concours@em-strasbourg.eu](mailto:concours@em-strasbourg.eu).

- **Mise à jour et impératif de vigilance**

Le candidat doit, pendant toute la durée du concours, consulter régulièrement sa messagerie électronique, qui est le moyen privilégié de communication retenu pour l'information du candidat.

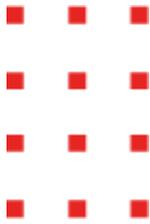
- **Candidature**

Afin de valider sa candidature, le candidat devra constituer un dossier composé de :

- Une copie de sa pièce d'identité
- Un certificat de scolarité de l'année en cours à l'Université de Strasbourg
- Une copie de ses bulletins de terminale
- Une copie de ses notes du baccalauréat (toutes filières confondues du baccalauréat)

- **Épreuves et coefficients**

L'admission finale se fait sur dossier, oral d'anglais et entretien de motivation. Le dossier tiendra compte des notes de Terminale et du bac français comme pour les candidats ayant passé le concours Ecricome Bachelor.



- **Vérification d'identité et absence**

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité à tout moment lors du concours à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité.

Est éliminé le candidat qui, même indépendamment de sa volonté, a transmis les documents hors délais.

- **Jury d'admission**

Le jury d'admission délibère à l'issue de l'étude des dossiers selon la grille de notation, détermine une barre d'admission et le classement des candidats.

- **Admission et confirmation d'intégration**

A l'issue des jurys d'admission, le candidat est informé par mail de son admission via le service Concours de l'EM Strasbourg.

Les étudiants intégrant le Bachelor Affaires internationales via le concours Unistrapass Bachelor ne pourront bénéficier de la réduction sur les frais de scolarité de 10% destinée aux étudiants de l'Unistra.